

**COMMUNE DE PETITE-FORET**  
**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Conseil municipal du 4 juillet 2023**

**Délibération n° : 23-07-17**  
**7.6 Contributions budgétaires**

**TARIFS DES SPECTACLES POUR LA SAISON 2023/2024**

L'an deux mil vingt-trois, le quatre juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du vingt-huit juin dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Nombre de membres en exercice : 27**  
**Nombre de membres présents : 24**

Rachid LAMRI - Christine LEONET - Pascal CROMBE - Jean-Pierre POMMEROLE - Véronique JOLY - Robert VANOVERSCHELDE - Elisabeth SEREUSE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD - Christian DURIEUX - François STASINSKI - Sylvia PISANO - Marie-Renée LOUVION - Abdel-Aziz AITLAMAALMAHMED - Léa DEQUAYE (arrivée à 18h53) - Christine HUET - Dominique CORREA - Dorothee MARTIN - Grégory SPYCHALA - Gérard QUINET - Claudine HERLIN Dominique DAUCHY - Tiphanie OTLET

**Étaient excusés**

Arlette VANDEPOEL a donné pouvoir à Rachid LAMRI  
Claudine GENARD a donné pouvoir à Jean-Pierre POMMEROLE  
Isabelle DUFRENNE a donné pouvoir à Christine LEONET

**Nombre de suffrages exprimés : 27**

**Votes Pour : 27**

**Abstention : 0**

**Vote contre : 0**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**CONSIDÉRANT** que chaque année, le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur les tarifs municipaux

**CONSIDÉRANT** que les spectacles de la saison sont proposés pour permettre au plus grand nombre d'y assister et favoriser l'ouverture culturelle, il est proposé deux nouvelles formules d'abonnement et une nouvelle grille de tarifs pour les spectacles

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité** la nouvelle grille tarifaire de la saison culturelle des spectacles vivants (tarifs pleins, tarifs réduits et formules d'abonnements) et ce à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

# Tarifs individuels spectacles saison 2023/2024

A partir du 1er septembre 2023

	Tarif Plein	Tarif réduit*	Tarif -18 ans
Cat A	25,00 €	20,00 €	15,00 €
Cat B	20,00 €	15,00 €	10,00 €
Cat C	12,00 €	8,00 €	5,00 €
Cat D	5,00 €	3,00 €	3,00 €

Tarifs Abonnements **		
30 €	5 spectacles	1 A, 2 B et 2 C ou D
50 €	8 spectacles	2 A, 2 B et 4 C ou D

\* Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, retraités, + 60 ans, étudiants, - de 25 ans, titulaires de la carte d'invalidité, titulaires de la carte "famille nombreuse", groupe de + de 10 personnes, pratiquants inscrits aux écoles d'arts de la ville

\*\* L'achat d'un abonnement permet de bénéficier du tarif réduit pour tout nouvel achat de spectacle sur la même saison

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Sandrine GOMBERT

Acte mis en ligne le : 13/07/2023

Acte transmis au contrôle de légalité le : 12/07/2023

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire



Sandrine GOMBERT